

# VOLLEY-BALL

## SECONDAIRE

### **1. PARTICIPATION**

- 1.1. Une équipe par province, par sexe et par catégorie (cfr. règlement général 8.5.2).
- 1.2. Afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre :
  - Si le champion provincial ne peut participer il sera remplacé par le 2<sup>ème</sup>.
  - Si une province ne peut être représentée, elle sera remplacée, après concertation entre les différents secrétariats provinciaux, par le 2<sup>ème</sup> d'une autre province.

### **2. COMPOSITION DE L'EQUIPE**

- 2.1. Une équipe se compose de quatre joueur(euse)s et de maximum quatre remplaçant(e)s pour la catégorie des minimes.
- 2.2. Une équipe se compose de six joueur(euse)s et de maximum six remplaçant(e)s pour les catégories : cadet(te)s, scolaires, juniors/séniors.

### **3. ORGANISATION DES TOURNOIS**

- 3.1. Si cinq équipes : une poule de 3, une poule de 2, finale et consolation<sup>1</sup>.
- 3.2. Si quatre équipes : deux poules de deux provinces, finale et consolation.
- 3.3. Si trois équipes : tournoi triangulaire

### **4. ORGANISATION DES MATCHES**

- 4.1. Tous les matches se déroulent en deux sets gagnants.
- 4.2. Un set se gagne en 25 points et avec 2 points minimum d'écart.  
En cas d'égalité de sets (=1 set partout), le 3<sup>ème</sup> set se joue en 15 points avec 2 points minimum d'écart.

### **5. CLASSEMENTS**

En cas d'égalité au classement, c'est le résultat du match entre les ex-æquo qui prime. Si l'égalité subsiste, c'est le set-average et ensuite le point-average qui intervient.

### **6. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

#### 6.1. Hauteur du filet

		<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>
6.1.1.	Minimes	2m10	2m15
6.1.2.	Cadet(e)s	2m10	2m24
6.1.3.	Scolaires	2m18	2m35
6.1.4.	Jun-Senior(e)s	2m24	2m43

---

<sup>1</sup> Les poules de 3 et de 2 diffèrent chaque année et sont déterminées en CD.

- 6.2. Ballon      n° 4 pour les Minimes  
                      n° 5 pour les Cadet(e)s – Scolaires – Junior(e)s - Senior(e)s

### 6.3 Terrain

6.3.1. La taille du terrain est de 18x9m pour les catégories Cadet(e)s – Scolaires – Junior(e)s - Senior(e)s avec une ligne arrière à 3m du centre du terrain (filet).

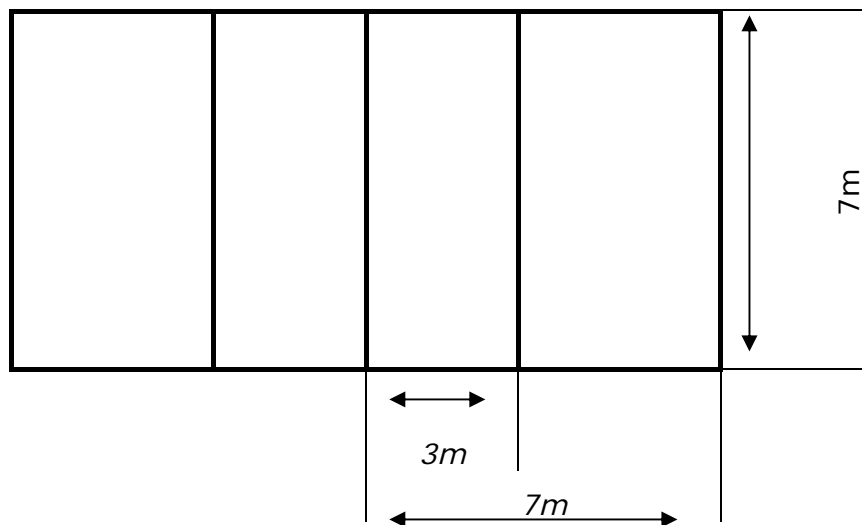
6.3.2. La taille du terrain est de 14x7m pour la catégorie Minimes (H/F) avec une ligne arrière à 3m du centre du terrain (filet).

## 7. REGLEMENT

Les règles de jeu (règles fédérales) sont d'application pour toutes les catégories, mais quelques notifications doivent être apportées pour le jeu en 4x4 (catégorie Minimes) :

### 7.1. Dimensions du terrain

Le terrain aura une dimension de 7m sur 14m, avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet).



### 7.2. Position des joueurs

#### 7.2.1. Numérotation

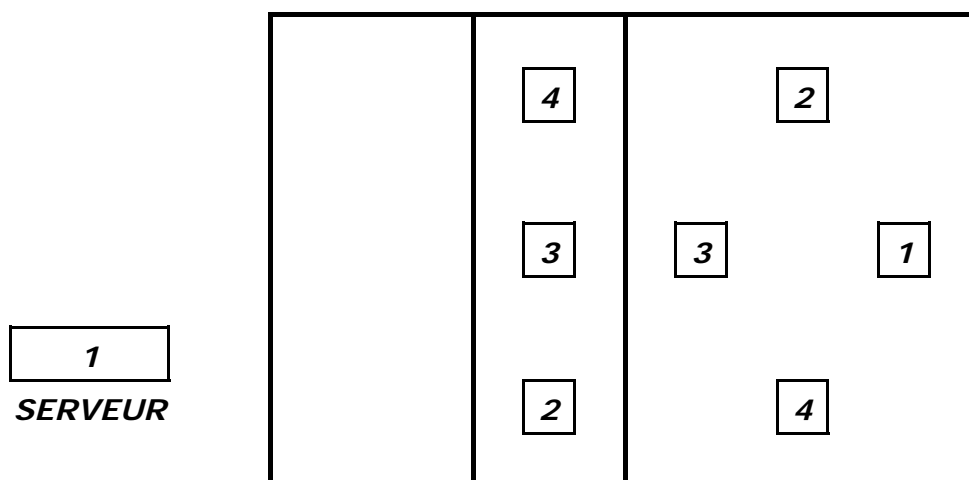
Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit :

- La position 1 sera celle du joueur arrière,
- La position 2 sera celle du joueur avant droit,
- La position 3 sera celle du joueur avant centre,
- La position 4 sera celle du joueur avant gauche.

### 7.2.2. Positions relatives des joueurs entre eux

Au moment de la frappe du ballon au service :

- Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).
- Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.



### 7.3. Service

#### 7.3.1. Serveur

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1), et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

#### 7.3.2. Rotation au service

La rotation se fera dans l'ordre normal de rotation des joueurs au volley (1 puis 4, puis 3, puis 2, puis de nouveau 1, etc.).

### 7.4. Remplacements des joueurs

Les remplacements se font de manière libre sauf :

Un joueur ayant servi (position 1), ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2), pour éviter qu'un même joueur ne serve deux fois consécutivement.